

l'entremise de la Conférence de coordination du développement en Afrique australe (CCDAA). Cet organisme regroupe "neufs États d'Afrique du Sud déterminés à accélérer leur développement économique et à réduire leur dépendance vis à vis l'Afrique du Sud en devenant mieux intégrés et plus autonomes sur le plan régional".¹ Si Ottawa fournit une assistance aux pays limitrophes et les aide à assurer leur sécurité, il s'oppose toutefois à leur fournir une aide militaire directe. Enfin, depuis 1961, alors que le gouvernement Diefenbaker s'est opposé à l'apartheid, Ottawa n'a jamais cessé de condamner l'Afrique du Sud pour cette pratique et a graduellement (surtout depuis 1985) imposé à Prétoria des sanctions économiques limitées (Voir le Guide 1986-1987).

Depuis l'été 1987, le Canada a reçu les visites de M. Oliver Tambo, président de l'ANC, et du révérend Allan Boesak, président de la United Democratic Front (UDF) et de la World Alliance of Reformed Churches. Ottawa a aussi accueilli le sommet du Commonwealth à Vancouver en octobre 1987 où, encore une fois, on a beaucoup discuté de l'Afrique du Sud.

Lors de son discours à la 42^e session de l'Assemblée générale des Nations-Unies le 22 septembre 1987, M. Joe Clark a affirmé que les sanctions imposées contre Prétoria avaient été efficaces, d'un point de vue économique mais aussi d'un point de vue psychologique; en limitant davantage les libertés individuelles, Prétoria a encouragé une plus grande mobilisation des Sud-Africains décidés à obtenir des réformes. M. Clark a aussi mentionné ce qui suit :

La campagne visant l'abolition de l'apartheid est arrivée à un stade critique. (...) Les pressions contre l'apartheid doivent se poursuivre et s'accélérer. Le défi qui se présente, tant au sein qu'à l'extérieur des Nations-Unies, consiste à définir des moyens pacifiques et efficaces d'accroître ces pressions. Il ne suffit pas de demander aux autres d'agir.²

1 Intervention du ministre d'État (Agriculture) Pierre Blais, Débats de la Chambre des communes, 19 octobre 1987, p. 10160.

2 MAE, Déclarations et Discours, 22 septembre 1987.